

à lire

Merci

Au nom de tous les Vicois et de toutes les Vicoises, nous remercions chaleureusement tous les commerçants, les entreprises et toutes les personnes qui, pendant le confinement, se sont investis sans compter leur temps, en changeant leurs horaires ou adaptant leur magasin, pour que la vie des habitants de Vic soit la plus normale possible. Car un sourire, un service ou une parole en temps de crise, ça n'a pas de prix. C'est avec un grand M que nous vous disons MERCI.

MERCI à nos soignants, infirmiers et médecins, aux institutions sanitaires et sociales de notre Cité (EHPAD, IME, MAS, MECS) qui n'ont jamais faibli, ni baissé la garde face au coronavirus Covid-19, préservant la santé de tous et en particulier des plus fragiles et de nos aînés.

MERCI à nos enseignants pour leur mobilisation en faveur de nos enfants pendant toute cette période où l'école à distance a permis de garder un lien et un rythme d'apprentissage.

- 1 500 masques lavables de fabrication française et de catégorie 1 distribués à la population par la municipalité le 8 mai 2020 en porte à porte, dans le respect des gestes barrières.

- Des visières offertes à nos commerçants et à de nombreux soignants par le Rotary Club de Château-Salins / Morhange / Dieuze.



Et maintenant ?

Ces derniers mois de crise sanitaire ont démontré – s'il le fallait encore – la pertinence, la qualité et la cohérence de l'offre de services de proximité présente dans notre petite Cité (services soignants, commerçants, d'enseignement et publics...).

La vie reprend peu à peu son cours normal ; cependant plus lentement qu'elle n'a été stoppée brutalement le 17 mars dernier à 12h00.

Il aura fallu beaucoup de souplesse à chacun pour s'approprier et organiser la mise en œuvre des différents protocoles sanitaires, apporter les réponses aux différentes situations qui connaissaient des blocages... La solidarité, du niveau local à l'échelon national, aura permis d'amortir les premiers effets de la crise.

Et maintenant ?

L'Europe a pris l'initiative d'une mutualisation de la dette pour relancer l'économie. L'État Français a multiplié les mesures de soutien à l'économie et de sauvetage à l'emploi (prêts, aides, chômage partiel, dispenses ou reports de charges ...). La Région Grand Est à parts égales avec le Département de la Moselle, la Communauté de Communes du Saulnois et la Banque des Territoires, a mis en place un Fonds Résistance destiné à renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entreprises et TPE sous forme d'avance remboursable. Ces mesures louables ne doivent pas faire oublier qu'elles ne peuvent pas être sans contreparties réelles de la part des entreprises soutenues (maintien de l'emploi sur le territoire) et que tout cet argent devra bien, à un moment ou un autre, être financé.

« Nous souhaitons enfin et surtout retrouver rapidement ce qui fait l'identité de Vic : ses fêtes , ses cérémonies et manifestations culturelles, toutes annulées ou reportées depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire. »

Dans cette période incertaine, la municipalité a fait le choix, pour la 7ème année consécutive, de ne pas augmenter les taux de fiscalité. Nous continuons également à soutenir fortement l'activité locale par des investissements en faveur de la rénovation intérieure et la mise aux normes de notre salle des fêtes (Salle des Carmes), ainsi que l'amélioration de notre cadre de vie et la sécurisation de nos réseaux (réfection de la place du Tripot et de la rue Saint-Etienne au niveau du parvis de l'EHPAD Sainte-Marie). Nous préparons l'avenir grâce à la maîtrise de nouvelles emprises foncières (friche agricole Neihouser et ancien site EFKA). Nous élaborons des actions en faveur de l'environnement (plantation de haies, installation de nichoirs, aménagement d'un pigeonnier contraceptin en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)).

Nous souhaitons enfin et surtout retrouver rapidement ce qui fait l'identité de Vic : ses fêtes , ses cérémonies et manifestations culturelles, toutes annulées ou reportées depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire.

La nouvelle équipe municipale aura à coeur de porter à bien, pendant cette nouvelle mandature, l'ensemble des projets qu'elle a défendu dans son projet municipal, tout en faisant face avec détermination et pragmatisme aux coups de vents contraires soufflés par les difficultés économiques et sociales à venir.

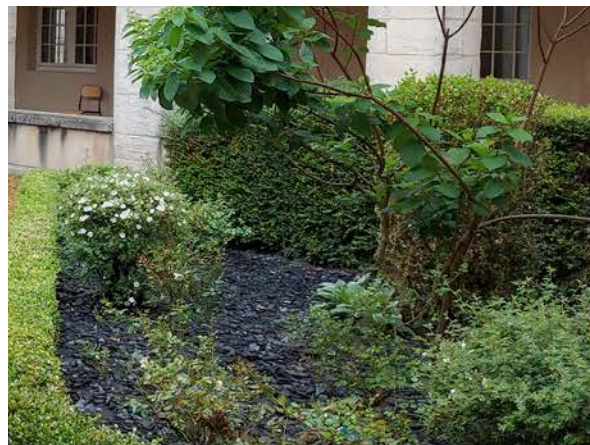
Jérôme End

Maire de Vic-sur-Seille

Président de la Communauté de Communes du Saulnois



Vignes en entrée de Vic Nord



ILS SONT NÉS PENDANT LE CONFINEMENT...



CARNET BLEU

Bienvenue à Léo, né le 3 avril 2020 à Nancy, venu agrandir le foyer de Emilie Petit et Nicolas Lebon.

CARNET ROSE

Bienvenue à Manassa, née le 27 mai 2020 à Nancy, venue agrandir le foyer de Salma Ait Azgare et Hamid El-Gheryby.



CARNET BLEU

Bienvenue à Thaïs, né le 17 avril 2020 à Nancy, qui vient agrandir le foyer de Floriane et Arnaud Ginzburger.

CADRE DE VIE

LE CADRE DE VIE FLEURI ET AMÉLIORÉ

Petit clin d'œil, le covid-19 n'a pas confiné la nature. Malgré cela, Vic est fleurie et plusieurs endroits ont changé.



Yvette Hagelberger, décorée de la Médaille de la Famille

Jérôme End, Maire de Vic-sur-Seille, vient de remettre, au nom du Préfet de la Moselle, le Diplôme de la Famille à Madame Yvette Hagelberger, sympathiquement connue dans la cité. Mariée à René Hagelberger depuis le 21 février 1970, leur foyer aura eu la joie d'accueillir quatre enfants : Eric, Jérôme, Arnaud et Audrey. C'est entourée d'une petite partie de la famille, quelques jours après la fête des mères, que la remise a pu être effectuée à la Salle du Tribunal, à la plus grande surprise de la récipiendaire.

MARIAGE

DEUX OUI POUR UN NOM

Félicitations à Fiona Umbdenstock, Directrice de périscolaire, et Justin Rose, également Directeur de périscolaire, tous deux domiciliés à Vic-sur-Seille, qui se sont unis par les liens du mariage en mairie le samedi 6 juin 2020.



BRÈVES

Félicitations au SCV qui, après avoir caracolé en tête de son groupe toute la saison, retrouvera la D1 la saison prochaine !

Le nouveau Conseil Municipal

Un seul tour aura suffi pour élire le nouveau conseil municipal de Vic-sur-Seille. Le 15 mars dernier, malgré la présence d'une seule liste et la situation de crise sanitaire, 54,87 % des inscrits (soit 546 votants sur 995 inscrits) se sont rendus aux urnes dans le respect des gestes barrières pour élire la nouvelle équipe municipale (2020-2026).

A la suite de la réunion d'installation du conseil municipal du 23 mai 2020, l'organisation de l'équipe municipale est la suivante :

Taux de participation : 54,87%
Votes nuls : 11,90%
Votes blancs : 3,11%

La liste VIC Avenir a ainsi recueilli 100 % des suffrages exprimés.

Jérôme END



Maire

- Président de droit des commissions communales :
 - Commission Animations & Jeunesse
 - Commission Environnement & Cadre de vie
 - Commission Finances
 - Commission Habitat & Urbanisme
 - Commission Tourisme, Culture, Patrimoine et Mémoire
 - Commission Travaux, Réseaux et Equipements communaux
- Président de la Fondation Mesny
- Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Président de la Commission d'Appel d'Offres
- Président de l'EHPAD Sainte-Marie et de l'IME La Bonne Fontaine
- Représentant à l'Association Petites Cités de Caractère
- Représentant au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle
- Représentant à Moselle Agence Technique (MATEC)
- Représentant au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE 57)
- Représentant à l'Association Foyer-Résidence de Maizières-lès-Vic
- Délégué à la Chambre d'Agriculture de la Moselle
- Délégué au Syndicat Intercommunal de la Piscine de Val-de-Bride
- Conseiller Communautaire à la Communauté de Communes du Saulnois (Président de la Communauté de Communes du Saulnois)
- Membre du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL)

Adjoints au maire

Jean-Yves LABAT



- 1er Adjoint au Maire, délégué au Personnel communal, aux Animations et à la Jeunesse (hors affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires)

- Vice-Président de la Commission Animations & Jeunesse
- Membre de la Commission Environnement et Cadre de vie
- Membre de la Commission Travaux, Réseaux et Equipements communaux
- Membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres
- Membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Délégué suppléant au Centre National d'Action Sociale (CNAS)
- Président de l'Association Cantonale et Communale pour l'Emploi et la Solidarité (ACCES Saulnois)

Agnès MASCHINO



- 2ème Adjointe au Maire, déléguée aux Finances, à l'Habitat et à l'Urbanisme

- Vice-Présidente de la Commission Finances
- Vice-Présidente de la Commission Habitat & Urbanisme
- Membre de la Commission Tourisme, Culture, Patrimoine et Mémoire
- Représentante du Président de la Commission d'Appels d'Offres
- Conseillère communautaire au sein de la Communauté de Communes du Saulnois

Olivier KUNTZ



- 3ème Adjoint au Maire, délégué aux Travaux, Réseaux et Equipements communaux

- Vice-Président de la Commission Travaux, Réseaux et Equipements communaux
- Membre de la Commission Finances
- Membre de la Commission Habitat & Urbanisme
- Membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres
- Membre du Conseil d'Administration de l'EHPAD Sainte-Marie et de l'IME La Bonne Fontaine
- Délégué au Syndicat des Eaux de Bénamont (Président)
- Délégué remplaçant au Syndicat Intercommunal de la Piscine de Val-de-Bride
- Conseiller communautaire au sein de la Communauté de Communes du Saulnois

Conseillers municipaux

Jeannine JOVIEN



- Déléguée aux Affaires Sociales
- Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mesny

Jean-Marc HONOR



- Membre de la Commission Environnement & Cadre de Vie
- Membre de la Commission Travaux, Réseaux et Equipements communaux
- Délégué titulaire au Syndicat d'Incendie de Château-Salins
- Délégué remplaçant au Syndicat Intercommunal de la Piscine de Val-de-Bride
- Délégué au Syndicat des Eaux de Bénamont

Philippe CLASQUIN



- Membre de la Commission Tourisme, Culture, Patrimoine et Mémoire
- Membre titulaire de la Commission d'Appels d'Offres
- Membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mesny
- Délégué remplaçant au Syndicat d'Incendie de Château-Salins
- Délégué suppléant ACCES

Isabelle BENEDIC



- Membre de la Commission Animations & Jeunesse
- Membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mesny
- Conseillère communautaire au sein de la communauté de Communes du Saulnois

Stéphane CORBEIL



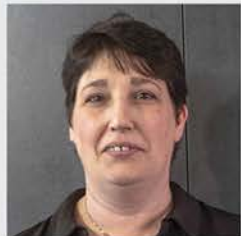
- Vice-Président de la Commission Environnement & Cadre de Vie
- Membre de la Commission Habitat & Urbanisme
- Membre remplaçant de la Commission d'Appels d'Offres
- Conseiller communautaire remplaçant au sein de la Communauté de Communes du Saulnois

Viviane GODOT



- Vice-Présidente de la Commission Environnement & Cadre de Vie
- Membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mesny

Sylvie SCHELLENBERG



- Membre de la Commission Animations & Jeunesse
- Membre de la Commission Tourisme, Culture, Patrimoine et Mémoire
- Membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mesny
- Membre remplaçante de la Commission d'Appels d'Offres

Peggy MIELE



- Membre de la Commission Animations & Jeunesse
- Membre de la Commission Finances
- Déléguée titulaire au Syndicat Intercommunal de la Piscine de Val-de-Bride
- Conseillère communautaire remplaçante au sein de la Communauté de Communes du Saulnois

Maxime BEY



- Membre de la Commission Animations et Jeunesse
- Membre de la Commission Habitat et Urbanisme
- Membre de la Commission Travaux, Réseaux et Equipements communaux
- Délégué au Syndicat des Eaux de Bénamont

Amandine LUCHS



- Membre de la Commission Animations et Jeunesse
- Représentante suppléante à Moselle Agence Technique (MATEC)
- Membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Emilien ROESS



- Vice-président de la Commission Tourisme, Culture, Patrimoine et Mémoire
- Membre de la Commission Finances
- Membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mesny
- Membre remplaçant de la Commission d'Appels d'Offres
- Représentant suppléant à l'Association Petites Cités de Caractère
- Représentant suppléant à l'Association Foyer-Résidence de Maizières-lès-Vic
- Délégué au Conseil d'Administration de l'EHPAD Sainte-Marie et de l'IME La Bonne Fontaine
- Conseiller communautaire à la Communauté de Communes du Saulnois

Retrouvez dans le prochain numéro de VIC A LIRE, la composition des commissions communales, du conseil d'administration du CCAS et de celui du Bureau de Bienfaisance - Fondation Mesny.

UN PIGEON, ÇA VA QUELQUES PIGEONS, ÇA VA... TROP DE PIGEONS, BONJOUR LES DÉGÂTS

DOSSIER

En ville, la surpopulation des pigeons est source de nuisance pour les habitants. De manière générale, l'installation d'un pigeonnier contraceptif donne satisfaction. En cela, ce matériel fait souvent l'unanimité et joue, en tant que tel, un rôle de médiation auprès des nourriciers et de communication pédagogique envers les citoyens.

L'installation d'un pigeonnier a l'avantage de fixer une population de pigeons à un endroit précis, à considérer que la gestion de ce pigeonnier convienne aux pigeons. A cette condition, le pigeonnier permet un suivi sanitaire et une régulation des oiseaux le fréquentant.

Avec ce projet, mené en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), il n'est nullement question de déclarer la guerre aux pigeons, mais simplement de faire face à une surpopulation exponentielle de cette espèce qui devient préoccupante pour la salubrité publique dans notre cité.

Enfin, en application de la loi et du règlement sanitaire départemental, rappelons que les propriétaires privés ont l'obligation d'entretenir leurs bâtiments et peuvent être mis en demeure par la mairie d'effectuer les travaux d'entretien et de clôturer les accès ouverts aux pigeons.



AMÉNAGEMENT SENTIERS DE RANDONNÉE



En partenariat avec le Pôle Tourisme et Culture de la Communauté de Commune du Saulnois, une boucle de randonnée passant sur le ban de Vic-sur-Seille et inscrite au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est actuellement en cours de remise en état avec implantation de mobilier.

Un banc a été installé sous le chêne au niveau du domaine viticole Dietrich sur le sentier du GR5 Vic - Salornnes.

Pour les amateurs de marche à pied, voilà encore une bonne raison de parcourir quelques kilomètres, pour accéder à un point de vue magnifique offert à nos yeux, admirer la faune et la flore, écouter le chant des oiseaux, observer la nature...

AMÉNAGEMENT

Quelques règles et rappels

DÉCONFINONS RESPONSABLE



Je taille mes haies pour assurer la sécurité et la bonne circulation des piétons sur les trottoirs et des véhicules sur la chaussée.

Je bricole et tonds ma pelouse aux horaires autorisés :

En semaine : 8h30-12h00 / 14h30-19h30

Le samedi : 9h00-12h00 / 15h00-19h00

Le dimanche et les jours fériés : 10h00-12h00

Je nettoie et j'entretiens devant mon habitation (mauvaises herbes, papiers...).

Le propriétaire qui laisse les excréments de son animal de compagnie sur la voie publique risque une amende de 68 euros. Il est donc préférable de se munir des petits sachets pour éviter la sanction.

Des canisacs sont disponibles en Mairie.



- DIVERS -



Je sors mes poubelles **la veille au soir du ramassage.**

- Les poubelles noires sont à sortir le lundi soir.
- Les sacs jaunes sont à sortir le mercredi soir toutes les semaines impaires.

Si le jour est férié, les poubelles sont à sortir le lendemain soir des jours respectifs. Pensez à rentrer votre conteneur après chaque ramassage. Les habitants qui ne respectent pas les règles encourent une amende forfaitaire de 35 euros (c.pén. art R 632-1, c.proc. pén. art. R.49).

Il est **interdit de brûler les déchets ménagers** à l'air libre, dans son jardin ou dans un incinérateur « maison ». Il s'agit d'une infraction pénale sanctionnable d'une contravention de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450 €. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est donc interdit de brûler dans son jardin :
l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'égagage
les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage
les épluchures

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.

Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.



**Veillez respecter la propreté et le bien-vivre ensemble de notre commune
« Petite Cité de Caractère ».**

Les comportements citoyens et responsables sont l'affaire de tous !

**MAIRIE DE VIC-SUR-SEILLE
MAISON FRANCE SERVICES
AGENCE POSTALE COMMUNALE**



La Salle des Carmes réhabilitée pour la fin de l'année

Les travaux de réhabilitation intérieure de la Salle des Carmes, interrompus pendant le confinement, ont repris. La réception des travaux est espérée fin octobre de cette année.



22, place Philippe Leroy
57630 VIC-SUR-SEILLE

Tél : 03 87 01 14 14

Fax : 03 87 01 10 77

E-mail : mairie.vicsurseille@wanadoo.fr

Site internet : www.vic-sur-seille.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/msap.vicsurseille.9>

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Le samedi : 9h00-12h00

VIC A LIRE EST ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE VIC SUR SEILLE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **END Jérôme**

COMITÉ DE RÉDACTION : **END Jérôme, BENEDIC**

Isabelle, BEY Maxime, CLASQUIN Philippe, CORBEIL

Stéphane, DOSSMANN Patricia, GODOT Viviane,

HONOR Jean-Marc

CONCEPTION GRAPHIQUE : **CHAMPENOIS Cédric**

DATE DE PUBLICATION : JUILLET 2020

DÉPÔT LÉGAL EN COURS